

Préavis municipal no 19/2016

Demande de crédit pour le réaménagement de la micro-déchèterie (Eco-point) de la Planie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La déchèterie villageoise de la Planie existe depuis de nombreuses années. Au gré des nouvelles réglementations sur la collecte des déchets, elle a évolué pour offrir un service des plus complets de ramassage des déchets, aux habitants du village. Pendant des années, les évolutions ont été réalisées à moindre frais grâce au savoir-faire et à l'ingéniosité de M. Oscar Bloch, responsable de l'Eco-point de la Planie.

Une analyse approfondie, dirigée par le Bureau technique intercommunal, en collaboration étroite avec la voirie, la Municipalité et la SATOM, a abouti à une proposition d'améliorer et d'agrandir cette déchèterie villageoise.

Cette déchèterie est idéalement placée au cœur du village, facile d'accès, soit par voiture, à vélo ou à pied et se trouve dans un endroit sans dérangement pour le voisinage immédiat. L'accès pour les gros véhicules chargés de la reprise des déchets justifie aussi d'améliorer cet endroit.

2. Raisons pour lesquelles l'extension est demandée

- L'introduction de la taxe au sac, la fibre écologique de plus en plus développée dans notre population, font que les volumes des déchets et matériaux recyclés augmentent continuellement ;
- la fermeture récente du Centre de tri « Obrist » amène un apport supplémentaire de déchets au centre de tri du village ;
- la réduction du ramassage des ordures incinérables de deux passages par semaine à un seul, peut être considérée comme une décision judicieuse, car la majorité des citoyens a pu s'adapter à cette solution et le gain financier est important. Cependant, un grand nombre de situations (accès difficiles par camion, départ en vacances, containers momentanément pleins, regroupement des containers dans le village, etc.), nécessite d'avoir un point de collecte des ordures ménagères permanent et d'accès facile, et la Planie se prête très bien à cette exigence ;
- tous les déchets collectés sous la responsabilité de la voirie et du service des bâtiments nécessitent aussi une gestion simple et efficace, la mise à disposition d'un Molok sécurisé, uniquement à disposition des services de la commune est nécessaire. En effet, la gestion de ces ordures dans d'innombrables containers placés dans le village ne satisfait plus ;
- l'utilisation de la déchèterie au village est aujourd'hui dépendante de la présence d'un responsable, soit M. Oscar Bloch ou l'un de ses remplaçants. Afin de pouvoir garantir ce service à la population à long terme, le nouveau centre permettra une ouverture plus étendue et plus facile au niveau de la gestion, soit pour l'apport de déchets, soit pour la reprise de ceux-ci par des entreprises spécialisées ;
- La déchèterie actuelle dispose d'une arrivée d'eau pour le nettoyage et le rinçage d'outils, d'objets, d'installations ou autres, mais n'est pas raccordée au réseau des eaux usées, ce qui n'est plus tolérable. L'amélioration proposée est aussi motivée par l'assainissement des eaux usées.

3. Objet du présent préavis

Il est proposé aujourd'hui son réaménagement avec, notamment, l'installation de containers semi-enterrés de type Molok et l'assainissement au niveau évacuation des eaux.

Descriptif du projet

L'Eco-point sera scindé en trois parties distinctes que vous pouvez découvrir sur le plan ci-joint.

- **La première** située au Nord, sera publique et ouverte en tout temps. Cette partie sera allongée de trois mètres en direction de la Maison de commune. Elle ne nécessite aucun abattage d'arbres et s'intègre donc très bien dans ce secteur du parc.

Elle sera équipée de la manière suivante :

- 2 containers semi-enterrés 5'000l pour les incinérables.
- 2 containers semi-enterrés 5'000l pour le papier et le carton.
- 2 containers semi-enterrés 5'000l pour le verre.
- 2 containers semi-enterrés 7'500l pour le compost.
- 1 container pour le PET, 1 pour les textiles et 1 GastroVert. (Ces containers n'étant pas fixes, ils pourront être déplacés selon les besoins réels de la déchèterie).
- 1 zone de réserve dite « Zone banc » permettra au responsable de voirie d'installer d'autres collectes pendant les heures d'ouverture.

L'accès à l'intérieur du site sera piétonnier.

Pour assurer la sécurité du site, un éclairage public à déclenchement par détecteur sera installé, le traitement des sols sera fait en bitume, les profils du revêtement seront corrigés pour optimiser l'évacuation des eaux par un caillebotis.

- **La seconde**, soit la partie centrale, sera ouverte uniquement pendant les heures d'ouverture officielles. Cette partie occupe la même emprise que la micro-déchèterie actuelle sur ce secteur.

Elle sera équipée de la manière suivante :

- 1 container semi-enterré 5'000l pour les incinérables réservé à la voirie.
- des containers pour la reprise du PET, des textiles, de l'alu et canettes, des ampoules, des piles, des inertes, des huiles et GastroVert, seront installés. (Ces containers n'étant pas fixes, ils pourront être déplacés selon les besoins réels de la déchèterie).

Un éclairage activable par interrupteur sera installé, le traitement des sols sera fait en bitume, les profils du revêtement seront corrigés pour optimiser l'évacuation des eaux par un caillebotis.

Une place de lavage est également prévue avec un lavabo, et un jet d'eau permettant le lavage de toute la surface de la micro-déchèterie. Le raccordement de ces eaux sales dans le réseau d'eaux usées est également prévu.

- **La dernière partie**, qui contient l'abri du responsable de la micro-déchèterie, restera inchangée.

A noter que le projet préserve les arbres à proximité, et que ceux-ci ne seront pas touchés par les travaux.

Le cheminement piétonnier autour de la micro-déchèterie sera moins large, mais maintenu. Le robinet d'eau pour la place de pétanque sera déplacé.

Une partie de l'équipement existant, tels que les containers PET, textiles, etc... pourra être réutilisée.

4. Travaux de génie civil – Aménagement de la place

L'aménagement des places nécessite des travaux de génie civil, notamment l'assainissement, les terrassements et le revêtement. Sur la base de soumissions rentrées, les chapitres et coûts sont les suivants (tous les montants s'entendent TTC) :

Installation de chantier	CHF	4'630.00
Terrassement	CHF	30'620.00
Assainissement	CHF	21'170.00
Fondation routière et réfection	CHF	7'730.00
Serrurerie, clôtures, sécurité	CHF	15'460.00
Revêtements	CHF	6'350.00
Equipement sanitaire	CHF	4'500.00
Eclairage public	CHF	4'540.00
Total des travaux de génie civil	CHF	95'000.00
		=====

5. Achat de l'équipement

3 Containers semi-enterrés, Ordures ménagères, 5000 l		
2 Containers semi-enterrés, Papier, 5000l		
2 Containers semi-enterrés, Verre, 5000l		
2 Containers semi-enterrés, Compost, 7500l	CHF	44'930.00
Autres containers	CHF	4'670.00
Equipement divers	CHF	2'000.00
Total achats Equipement	CHF	51'600.00
		=====

6. Récapitulation des coûts

Travaux de Génie civil –Aménagement de la place	CHF	95'000.00
Achat de l'équipement	CHF	51'600.00
Divers et imprévus 10 %	CHF	14'700.00
Total	CHF	161'300.00
Montant arrondi à (TTC)	CHF	162'000.00

7. Appréciation de la Municipalité

La déchèterie du village est appréciée par tous les habitants et facilite l'élimination d'une grande quantité de déchets en dehors du ramassage porte à porte, sans que l'utilisateur doive se rendre à la déchèterie intercommunale à Praz-Libon destinée aux apports de grosses quantités et autres objets volumineux. Ce service de proximité doit être maintenu et ce lieu de ramassage est idéalement placé, soit pour les habitants, soit pour les services communaux.

L'intégration visuelle de cette grande place publique reste parfaite, aucun abattage d'arbre n'est nécessaire et le mur coté places de parc n'est pas du tout touché. L'amélioration proposée apporte un grand plus pour les habitants au niveau horaire car l'accès à la majorité des containers n'est plus limité aux heures d'ouverture. En plus, la Municipalité est sensible à ce que cet Eco-point soit relié aux eaux usées. Elle est donc persuadée que le réaménagement proposé s'avère utile et nécessaire.

8. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

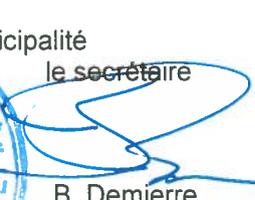
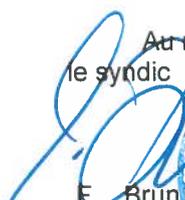
le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey

- vu le présent préavis
- ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission chargée de son étude

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour le réaménagement de la micro-déchèterie de la Planie, pour un montant total de CHF 162'000.00 ;
2. de financer cette dépense par recours à un emprunt à hauteur de CHF 162'000.00 et d'assumer les charges financières y relatives ;
3. d'amortir le montant de cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Au nom de la Municipalité
le syndic
le secrétaire



F. Brun
B. Demierre

Annexes :

- plans de situation et des coupes

Situation du plafond d'endettement (y compris le présent préavis)

Plafond d'endettement		17'000'000.00
Endettement au 24.10.2016		4'150'000.00
Cumul des crédits liés aux préavis engagés (y compris le présent préavis)	17'612'809.00	
Différence constatée sur préavis terminés (diff. théorique / réalisé)	-334'011.65	
Cumul des dépenses liées aux préavis et déjà effectuées au 24.10.2016	13'518'418.85	
Solde à engager sur les préavis de la législature en cours		3'760'378.50
Solde au plafond		9'089'621.50

REAMENAGEMENT

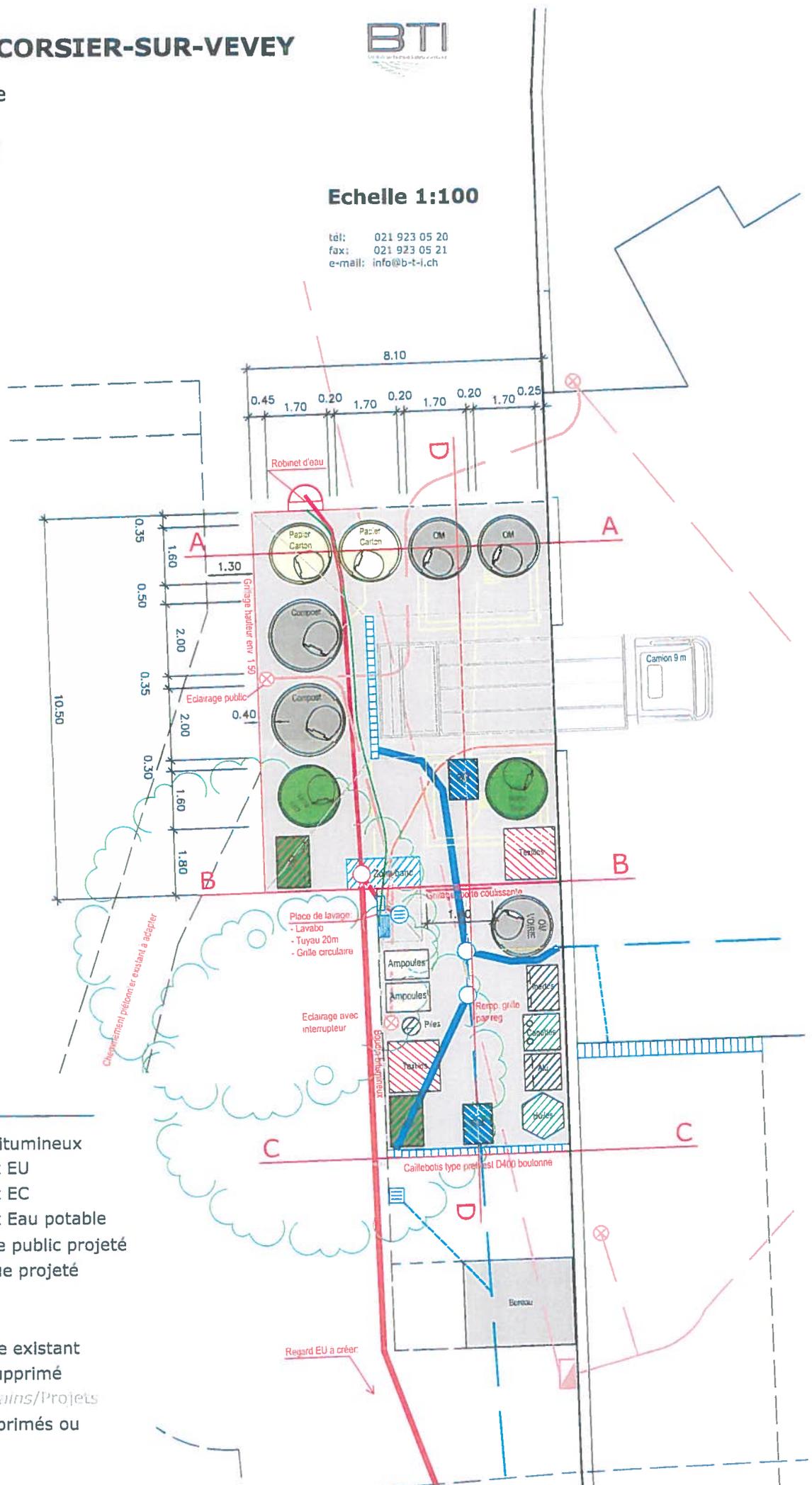
Corseaux, le 24 août 2016

PROJET

bureau technique Intercommunal
route de châtel-st-denis 8
1802 Corseaux

Echelle 1:100

tél: 021 923 05 20
fax: 021 923 05 21
e-mail: info@b-t-l.ch



LEGENDE

-  Revêtement bitumineux
-  Raccordement EU
-  Raccordement EC
-  Raccordement Eau potable
-  Tube éclairage public projeté
-  Tube électrique projeté
-  EU existant
-  EC existant
-  Tube éclairage existant
-  EC existant supprimé
-  Altitudes Terrains/Projets
-  Eléments supprimés ou démolis

BTI

COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie du village

PROJET DE REAMENAGEMENT

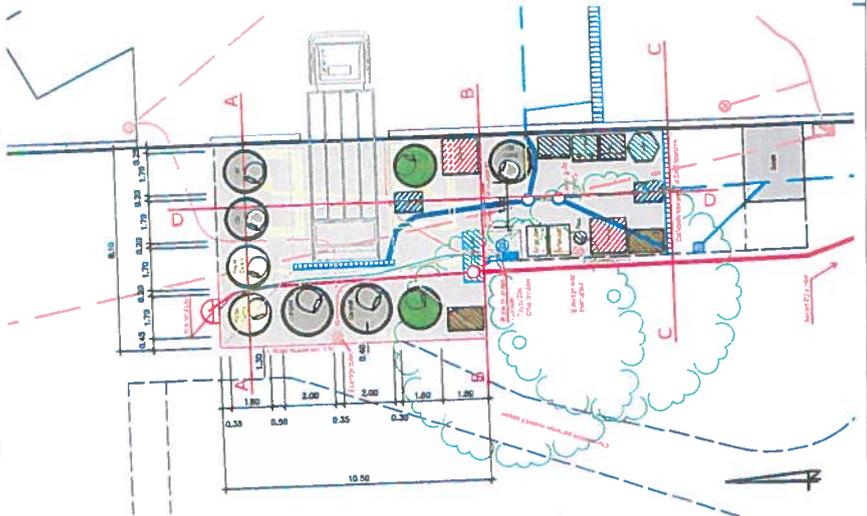
Emission le 20 septembre 2016

SITUATION ET COUPES

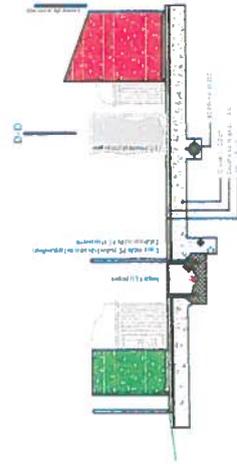
1525 Corsier
1525 Corsier
1525 Corsier
1525 Corsier

Echelles 1:100 - 1:50

N. 1525
N. 1525
N. 1525
N. 1525

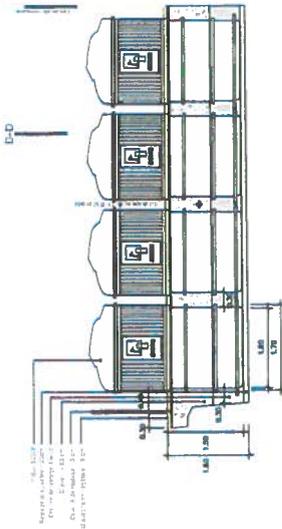


COUPE B-B



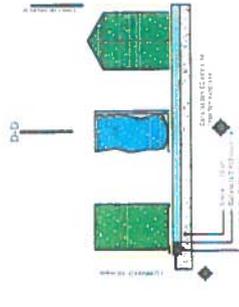
58

COUPE A-A



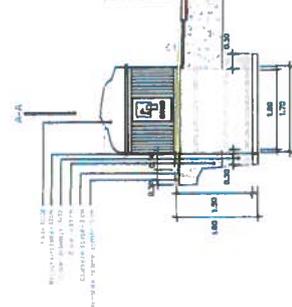
57

COUPE C-C



59

COUPE D-D



57

LEGE-NDE

- Revetement bitumineux
- Raccordement EU
- Raccordement EC
- Raccordement Eau potable
- Tube éclairage public projete
- Tube électrique projete
- EU existant
- EC existant
- Tube éclairage existant
- EC existant supprimé
- Eléments supprimés ou démolis